L'oubli du paysage Questions actuelles de la théorie du paysage en France

Conférence de Jean-Marc Besse, CNRS / EHESS, Géographie-Cités

Université de Lille - 9 janvier 2023

Transcription : Philippe Hirou, association **Histoires de paysage**, Crozant (Creuse)

Introduction

J'ai intitulé cette conférence « L'oubli du paysage » car je m'interroge par rapport au contexte intellectuel, et politique, qui concerne l'écologie politique, ou plus précisément l'approche politique qui pourrait être faite des problèmes environnementaux contemporains : dérèglements climatiques dévastateurs, méga-feux, sécheresses, inondations, pollutions... La question que ça pose est : quelles formes d'action politique peut-on mettre en œuvre - quels principes de gouvernementalité - par rapport à cette situation environnementale ? Et sur quels objets en particulier ? Sur quoi devrait-on agir de manière prioritaire ? Vers quoi devrait-on se tourner pour agir ? Et à l'aide de quels concepts ?

Un grand nombre de concepts sont mobilisés aujourd'hui et couramment utilisés dans la sphère politico-médiatique : durabilité, transition, voire décroissance ou sobriété, pour les plus largement répandus. Mais il y en a d'autres aujourd'hui dans le monde des sciences sociales et, je dirais, des intellectuels orientés vers ce type de questions, par exemple les concepts de Terre, de zone critique, le concept de « réatterrissage » promu par Bruno Latour et ses élèves. Ce sont des propositions intellectuelles qui sont en même temps des propositions pratiques qui se développent, et ce qui m'a frappé c'est que, d'une part, la plupart des questions environnementales, écologiques, dont j'ai fait un rapide inventaire il y a quelques instants, sont en même temps des questions de paysage : ça touche à l'eau, à l'air, au sol, à l'énergie etc, et finalement ce sont les éléments naturels et sociaux constitutifs du paysage. C'est la première constatation qu'on peut faire : les questions environnementales sont des questions de paysage. Mais en même temps, et c'est la deuxième constatation, je m'aperçois que les problématiques paysagères, le concept de paysage, semblent relativement absents des débats politiques et théoriques du moment.

Cette absence du concept de paysage comme concept directeur de l'action me pose un problème parce que, pour ce qui me concerne, le paysage constitue le cadre immédiat, sensible, de l'existence humaine, qu'on la considère sur le plan individuel ou sur le plan collectif. Le paysage n'est pas pour moi, contrairement à certains, un simple décor secondaire, mais véritablement une donnée ou une dimension élémentaire de l'existence. Élémentaire aussi parce que sentie, vécue, et on reviendra sur cette dimension de la sensibilité qui nous indique en quoi le paysage est fondamentalement aussi un cadre esthétique de l'existence. Ou pour le dire encore autrement, le paysage me semble être au centre, ou devrait pouvoir être au centre de ces réflexions contemporaines, c'est que tout simplement - même si le propos est un peu abstrait mais

j'y reviendrais - il me semble que nous entrons dans le monde, en tant que sujet humain, par le paysage, par les paysages. Notre premier espace est un espace paysager. L'espace au sens philosophique ou géométrique, abstrait, du terme est un lointain dérivé d'une expérience spatiale première qui est d'abord une expérience paysagère. Le paysage c'est d'abord la première forme que l'espace, ou la spatialité, peut avoir pour nous, j'en suis de plus en plus convaincu. Ce sont les paysages dans lesquels nous surgissons, si je puis dire, quels qu'ils soient, urbains ou ruraux, ou de toutes sortes, qui nous présentent le monde dans lequel nous allons vivre dans l'enfance et qui vont nous accompagner tout au long de nos existences. Pour dire les choses autrement, nous ne pouvons pas vivre en tant que collectifs humains, ou en tant qu'individus, sans paysages.

En conséquence il me semble que l'action vis-à-vis du paysage, ou tout simplement l'attention qu'on peut porter au paysage, a une valeur politique fondamentale, et on pourrait défendre l'idée selon laquelle l'écologie devient politique à partir du moment où elle rencontre le paysage, où elle s'articule aux questions paysagères, que ce soit de perception paysagère mais aussi de projet paysager, en tant que projet d'aménagement. Le paysage se caractérise — à charge pour moi de le développer — comme étant cet espace où s'articule les dimensions du politique, de l'écologique et de l'esthétique. C'est fondamental et c'est en cela que le concept de paysage me semble être nécessaire en termes d'écologie politique.

A partir de là, il m'a semblé utile de montrer qu'il existe depuis de nombreuses années, en particulier en France ou dans les pays francophones, mais pas que, on le sait, une culture paysagère, en particulier en termes théoriques, et important, dans le cadre de cet exposé inaugural, de donner les éléments généraux de ce débat théorique et de ses transformations, afin de mettre en relief et en perspective les interrogations contemporaines les plus vives dans lesquelles le paysage est lui-même engagé.

La démarche que je veux adopter est très simple, en gros de type chronologique, en proposant un découpage en trois décennies : les années 1990, les années 2000, les années 2010 et maintenant. Je vais surtout insister sur le dernier moment qui nous concerne le plus aujourd'hui. J'aimerais indiquer, avant d'entrer dans ce parcours à la fois chronologique et problématique, et en nous situant à l'intérieur de la théorie des sciences sociales, de manière élargie, que nous sommes dans une sorte de tension permanente entre deux grandes conceptions du paysage – j'anticipe sur ce que je vais développer de façon plus précise par la suite : une première conception, théorie ou problématique, qui renvoie globalement le paysage du côté de la perception et de la représentation, bref du côté subjectif au sens très large qu'on peut donner à ce terme, en disant que le paysage est une construction subjective; une deuxième position que je vais appeler objectiviste, c'est bien entendu très schématique, qui va plutôt insister sur le fait que le paysage serait une réalité indépendante, ou en partie indépendante, des volontés et des constructions humaines, bref une entité paysagère qui vaudrait pour elle-même. Ces deux dimensions sont constamment en tension et constituent l'arrière-plan des discussions théoriques même si elles ne sont pas toujours explicitées de cette manière-

Je vais faire essentiellement un parcours bibliographique, qui est en même temps un parcours problématique, en vous donnant un certain nombre de titres d'ouvrages qui ont scandé, et marqué, toute cette période des 30 ou 40 dernières années, principalement dans le monde francophone, à propos du paysage.



On pourrait considérer que les deux ouvrages que vous avez devant les yeux, pour les lecteurs français, ou francophones, ont eu une valeur inaugurale. Ce sont deux livres collectifs. D'abord ce livre intitulé « Mort du paysage », qui correspond à un colloque qui a eu lieu dans les années 1970-1980, publié au début des années 1980, et qui, pour beaucoup, a eu une véritable valeur inaugurale. Il a été considéré, rétrospectivement, comme un évènement intellectuel. Il a été organisé au départ, avec d'autres, par un philosophe, François Dagognet, mais ont pu s'y rencontrer des intervenants qui venaient de mondes professionnels très différents : des philosophes, des sociologues, des paysagistes. Par exemple, un grand paysagiste français décédé, Michel Corajoud, avait présenté pour la première fois un de ses grands textes majeurs que les paysagistes connaissent bien et dont le titre était : « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », un propos qu'il a développé par la suite. Il y avait là un grand nombre d'intervenants qui venaient de milieux académiques et professionnels très différents, et c'était véritablement la première fois qu'ils se rencontraient. Et la première fois que le paysage commençait à exister en tant qu'objet partagé, en tant qu'entité sur laquelle il était possible de travailler, même avec des provenances disciplinaires variées.

Une dizaine d'années plus tard, Alain Roger, un des protagonistes importants de ce moment-là, a réuni à son tour un certain nombre de textes sous le titre : « La théorie du paysage en France », un ouvrage qui avait également une valeur de bilan, d'état des lieux, mais dans le même esprit. Alain Roger n'a pas eu malheureusement, alors qu'il le souhaitait, la possibilité de faire une suite, un deuxième volume. Il n'est pas impossible que Gilles Tiberghien et moi-même le fassions dans les années qui viennent, nous sommes sollicités pour ça.

L'important de ces ouvrages, c'est le fait que le concept de paysage, même à titre problématique, ou hypothétique, est présent. Il est désigné, et surgit, dans le monde de la recherche académique, en particulier.

I. Les années 1990 : le paysage représenté



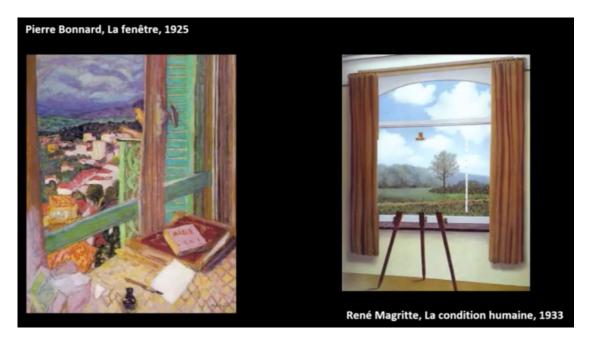
Durant cette décennie le paysage est principalement défini et théorisé, dans le monde des sciences sociales et de la philosophie, comme une représentation.

J'évoquais la question de la création de paysage comme objet de recherche. Il est intéressant, et ce n'est pas anecdotique, de souligner qu'à ce moment-là, dans les années 1990, est créé à l'initiative combinée de l'École d'architecture de la Villette et de l'École des hautes études en sciences sociales, Austin Berque en étant un des promoteurs, à l'époque un DEA, ce serait un master 2 maintenant, intitulé « Jardins, paysages, territoires » qui va accueillir un très grand nombre d'étudiants de France et de nombreux pays, et cette formation qui va exister pendant une quinzaine d'années sera un lieu de formation très important, un lieu de convergence avec un grand nombre d'intervenants. Je fais une petite parenthèse épistémologique, c'est très important de le souligner, un objet de recherche est toujours en relation avec une institution.

Mais durant cette période, le paysage est présenté avant tout comme une représentation : d'une part, comme une perception, principalement visuelle et, d'autre part, comme une projection sociale, culturelle, sur le territoire. Et parmi les protagonistes et défenseurs majeurs de cette théorie, on trouve Alain Roger, Anne Cauquelin et Augustin Berque qui, au fond, convergent vers cette proposition théorique. L'idée qu'on retrouve en particulier chez Alain Roger, je vais parler très vite, c'est qu'il faut faire une distinction entre pays et paysage, ou territoire et paysage, et qu'un pays devient paysage à partir du moment, pour reprendre l'expression d'Alain Roger, il est « artialisé », c'est-à-dire mis en art, vu, produit ou reproduit en fonction de codes et de critères artistiques.

La construction du paysage est donc, à ce moment-là, véritablement livrée, ou délivrée, à l'activité artistique, et d'ailleurs plus précisément encore, pour la plupart de ces auteurs, à l'activité picturale. C'est très évident dans le cas d'Alain Roger. Dans le cas d'Augustin Berque c'est un peu plus complexe puisque pour qu'il y ait paysage on doit trouver la réunion de quatre conditions : des mots pour dire le paysage, une littérature, une peinture et un art des jardins, ou une pratique de production. Ce qui a d'ailleurs pour conséquence de limiter le nombre de ce qu'il appelle les cultures

paysagères à deux : la culture européenne, ou occidentale, et la culture extrêmeorientale. Il refuse d'accorder aux autres aires culturelles la possibilité d'avoir un rapport au paysage ce qui, comme vous le savez peut-être, a été par la suite largement contesté, aussi bien du point de vue historique que du point de vue culturel. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? On trouve la même idée, par exemple, chez l'historien Alain Corbin qui a une certaine notoriété à propos du paysage à ce moment-là et qui nous dit : « le paysage est une lecture ». Comme si, au fond, le mot « paysage » renvoyait avant tout à un codage culturel du regard, à un langage, à un système d'interprétation du monde dans lequel effectivement les artistes, et en particulier les peintres, ont joué un rôle absolument essentiel.



C'est pour ça que je vous présente deux images que je trouve assez emblématiques de ce qu'on pourrait appeler le dispositif « moderne », entre guillemets, du paysage – ce sont des exemples théoriques – et que peut-on y voir ? Une fenêtre, et on sait que, chez certains historiens d'art, la naissance du paysage, la naissance du tableau, et la naissance du système de la fenêtre, ou de la visibilité par l'intermédiaire de la fenêtre, sont des phénomènes historiquement corrélés. Mais ce qu'on peut voir ici c'est fondamentalement trois éléments du dispositif qu'on va appeler du regard, ou de la représentation paysagère : le cadre, l'encadrement, le fait qu'un paysage est une vue découpée par un cadre ; une distance, une profondeur qui s'ouvre à l'intérieur de ce cadre, un espace qui va vers une sorte d'horizon; et surtout un élément fondamental qui est une distinction entre intérieur et extérieur, une dialectique qui s'ouvre entre les deux : le paysage c'est précisément ce qui se voit de la fenêtre, c'est -à-dire depuis l'intérieur. C'est un extérieur vu depuis un intérieur. Ça, c'est quelque chose qui constitue véritablement un élément du dispositif paysager en tant qu'image, en tant que tableau, ce que Magritte, d'une certaine manière ironique, va illustrer dans cette espèce de fusion qu'il propose entre le tableau et la fenêtre et, d'une certaine manière, le paysage à l'extérieur.

Du point de vue historiographique cela signifiait quoi ? Je me souviens parfaitement qu'à ce moment-là les historiens de l'architecture et les paysagistes étaient mal à l'aise par rapport à ça parce que si je veux faire de l'histoire du paysage, je vais dans les musées regarder les tableaux de peinture. C'est-à-dire que - et il y a eu de très

nombreux livres publiés à ce moment-là, des livres importants et fameux, je pense au livre de Nils Büttner¹ par exemple, un gros livre sur le paysage publié d'abord en Allemagne et qui a eu ensuite un grand succès - l'histoire du paysage est liée fondamentalement, intégrée, à l'histoire des arts visuels, à l'histoire peut-être même des cultures visuelles, comme si le paysage était une production typique, notamment en Europe, de la peinture.

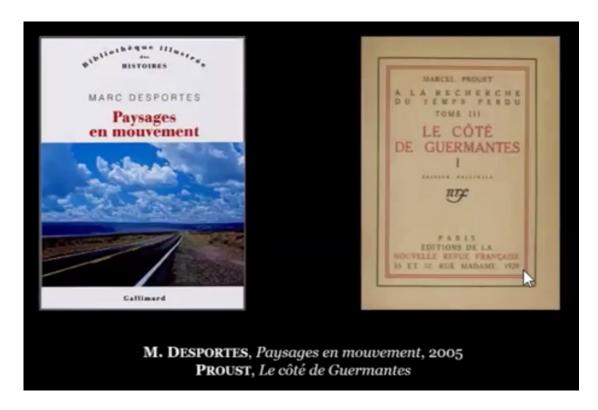


Je voulais juste évoquer, grâce à ce tableau d'Hobbema qui est assez représentatif, la puissance d'une certaine théorie de la peinture, en particulier du modèle perspectif, la perspective picturale, dans la construction et l'histoire des images et des représentations artistiques du paysage, je n'y insiste pas.

Ce que je voudrais surtout indiquer également c'est que, toujours à l'intérieur de cette vision que j'appellerais représentationnelle du paysage, après un premier moment qui était véritablement orienté autour de la question de la peinture et de sa puissance, et de l'art visuel, le champ d'analyse s'est ouvert, s'est élargi, et un certain nombre d'autres sciences sociales et l'histoire également, la sociologie, la géographie, l'anthropologie, ont à leur tour envisagé le paysage comme un ensemble de représentations culturelles dont les référents pouvaient être effectivement artistiques, mais pas seulement. Et ainsi, le domaine d'application de la représentation paysagère a été étendu. Je pense en particulier à un livre important, du côté de l'histoire de l'imagerie politique, le livre de l'historien suisse François Walter, publié en 2004, qui s'intitulait : « Les figures paysagères de la Nation », dans lequel Walter étudiait le rôle de l'imagerie paysagère dans la constitution des nations modernes définies, à la suite de Benedict Anderson, comme des communautés imaginaires dans lesquelles l'imagerie paysagère pouvait effectivement jouer un rôle important.

_

¹ Nils BÜTTNER, *L'art des paysages*, Citadelles et Mazenot, 2007, 415 p. L'édition allemande était *Geschichte der Landschaftsmalerei*, München, Hirmer, 2006, littéralement : « Histoire de la peinture de paysage ».



Dans la même perspective représentationnelle, ou représentationaliste, du paysage, qui valorise la place des artistes, des techniques visuelles et artistiques, la dimension de renouvellement de l'expérience de paysage est également présente. Cela a été porté par un livre que j'ai considéré comme vraiment important, et je n'étais pas le seul, c'est celui de Marc Desportes, publié en 2005, intitulé « Paysages en mouvement » qui montre bien en quoi, dans une étude des correspondances et des corrélations qui peuvent être effectuées entre la transformation des modes de transport et la transformation des modes de perception de l'espace, comment le regard paysager, la représentation paysagère elle-même, a pu être renouvelée, et comment de nouveaux paysages ont pu apparaître. On trouve chez Desportes, et aussi dans un livre important de Wolfgang Schivelbusch à propos des voyages en train², comment le paysage vu à travers la fenêtre du train était en même temps l'expérience du passage d'une vue frontale à une vue latérale en défilement qui nous est désormais bien familière. Il était possible de mettre en relation d'une part l'invention du chemin de fer, de l'automobile, et de l'autre part l'invention du cinéma et du travelling en particulier, et enfin l'apparition de nouvelles représentations paysagères et de nouveaux regards paysagers.

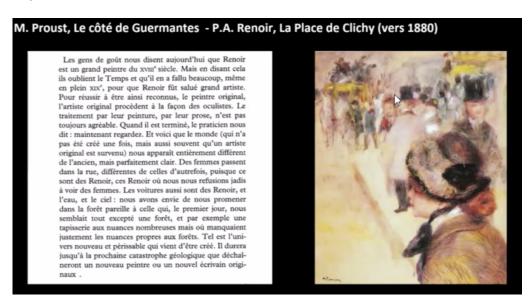
On trouve une idée de ce genre évidemment chez Proust qui, d'une certaine manière va suivre Ruskin, il faut lire le texte tiré de « Du côté de Guermantes », un texte tout à fait intéressant, je vous y renvoie :

Les gens de goût nous disent aujourd'hui que Renoir est un grand peintre du XVIII^e siècle. Mais en disant cela ils oublient le Temps et qu'il en a fallu beaucoup, même en plein XIX^e, pour que Renoir fût salué grand artiste. Pour réussir à être ainsi reconnus, le peintre original, l'artiste original procèdent à la façon des oculistes. Le traitement par leur peinture, par leur prose, n'est pas toujours agréable. Quand il est terminé, le praticien nous dit : maintenant regardez. Et voici que le monde (qui n'a pas été créé une fois, mais aussi souvent qu'un artiste original est intervenu) nous apparaît entièrement différent de l'ancien, mais parfaitement clair. Des femmes passent dans la rue,

7

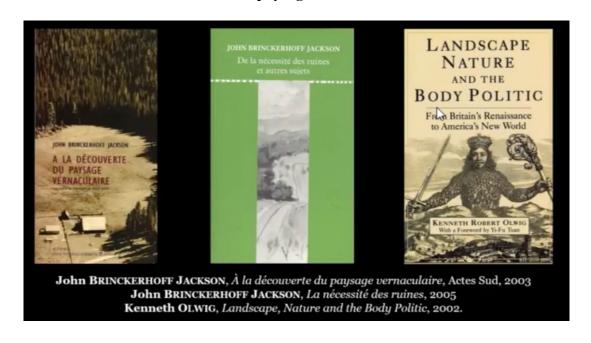
² Wolfgang Schivelbusch, *Histoire des voyages en train*, Promeneur, 1990, 264 p.

différentes de celles d'autrefois, puisque ce sont des Renoir, ces Renoir où nous nous refusions jadis à voir des femmes. Les voitures aussi sont des Renoir, et l'eau, et le ciel : nous avons envie de nous promener dans la forêt pareille à celle qui, le premier jour, nous semblait tout excepté une forêt, et par exemple une tapisserie aux nuances nombreuses mais où manquaient justement les nuances propres aux forêts. Tel est l'univers nouveau et périssable qui vient d'être créé. Il durera jusqu'à la prochaine catastrophe géologique que déchaîneront un nouveau peintre ou un nouvel écrivain originaux.



C'est un texte dans lequel Proust dit que l'artiste est un créateur de mondes, une idée qui se trouve à peu près dans les mêmes termes chez Ruskin et qui se trouvera chez Bergson à la même époque. Le regard du peintre - et c'est pour cela qu'il y a cette analogie entre le peintre et l'oculiste - c'est une nouvelle représentation du monde dont l'artiste est le créateur, mais ces nouvelles représentations du monde sont des nouveaux mondes véritablement. Cette idée de l'artiste créateur de mondes nouveaux est appliquée au cas du paysage.

II. Les années 2000 : le paysage habité



La décennie des années 2000 s'est située en écart, en tension, avec celle que je viens d'évoquer, avec une problématique théorique dans laquelle le paysage était conçu plutôt comme un paysage habité que comme une image et une perception. Bien entendu cela n'a pas fait disparaître la conception précédente, ces différentes problématiques se sont additionnées les unes aux autres. Dans cette autre perspective, le paysage est conçu avant tout comme un territoire habité, travaillé, transformé, pratiqué, par des sociétés qui s'y sont installées. Dans ce cadre-là, la distinction que j'évoquais entre pays et paysage a été relativisée, assouplie, voire annulée. Le paysage va être défini, notamment par les auteurs dont vous voyez les livres, comme une expression, un reflet - c'est le terme qui a été utilisé - de l'histoire sociale, de l'histoire économique et politique. Le terme utilisé par exemple par cet historien américain John Brinckerhoff Jackson, qui a une certaine importance dans la mise en place de cette perspective ou problématique, c'est le terme de « carte vivante ». Le paysage est une carte vivante et une écriture objective sur le sol dont les auteurs seraient les sociétés. En cela, cette conception du paysage qui était portée en particulier, je vais y revenir, par John Brinckerhoff Jackson, était très proche d'une conception géographique du paysage, en tout cas de cette tendance de la géographie, au sens objectif du terme, « géo-graphie », écriture sur la terre, ce que souligne le géographe français Philippe Pinchemel qui écrivait à la même époque un petit ouvrage intitulé « La Terre écrite » dans lequel il indique bien que la surface de la Terre est une écriture, pleine de signes à déchiffrer, à interpréter, à analyser, et éventuellement à représenter ou modéliser, cela correspond à la conception qu'on peut se faire d'un paysage habité. Et un des principaux porteurs de cette problématique est donc John Brinckerhoff Jackson, avec deux ouvrages publiés en français au début des années 2000 : « A la découverte des paysages vernaculaires » et « De la nécessité des ruines ».

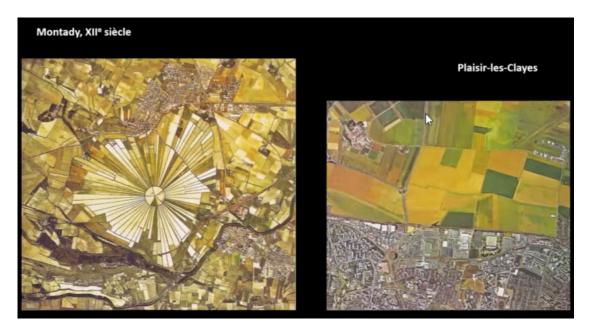
« [L]a surface de la Terre porte une écriture. [...] Toutes les lignes, toutes les formes qu'on peut lire sur la terre ne sont pas l'exclusivité des sociétés humaines. Les animaux établissent des pistes, leurs déplacements collectifs laissent des traces qui convergent vers les points d'eau, qui traversent les savanes sur des centaines de kilomètres lors des grandes migrations. Les grandes routes qui franchissent les Appalaches ont été d'abord préfigurées par le passage des bisons. Et toutes ces inscriptions s'établissent sur la matrice naturelle de la Terre. Mais les hommes sont les principaux artisans du livre que révèle l'interface terrestre. Ils en sont au sens le plus authentique les 'géographes'. L'écriture géographique des hommes est indissociable de leur présence. La géographie conçue dans son sens traditionnel de description et représentation de la Terre est pour une large part description et représentation de l'écriture géographique. »

Ph. Pinchemel, La Terre écrite, 2001, p. 9

Le troisième ouvrage n'a pas encore été traduit en français, mais je le considère comme un ouvrage de référence très important : « Landscape Nature and the Body Politic » de Kenneth Robert Olwig. C'est une approche du paysage en décalage par rapport aux référents artistiques que j'évoquais tout à l'heure puisque, dans ce contexte-là, aussi bien pour Jackson que pour Olwig, qui renvoie d'ailleurs à Jackson, le paysage doit être conçu avant tout comme une entité politique et juridique. Le paysage – et c'est

fondamentalement ce que veut dire « paysage habité » - c'est une façon collective d'habiter la terre, et de transformer l'endroit où on se trouve en un territoire de vie, et ceci en fonction d'une norme juridique et en fonction d'une forme de gouvernement politique. On est là dans un contexte très différent de ce que j'évoquais tout à l'heure puisque le paysage va être défini comme un ensemble de droits et d'habitudes politiques qui viennent s'investir dans un territoire, dans une manière de travailler le territoire, de l'utiliser, de le partager, etc. Pour dire encore plus brutalement la chose, et c'est ce qui est dit à plusieurs reprises, le paysage n'est pas fait d'abord pour être vu. Il peut l'être, et il l'est, mais il est d'abord un espace politique qui est fait pour être habité. Sans qu'il y ait de connexion, je signale qu'on trouve la même idée chez certains anthropologues, comme Tim Ingold, dans un texte fameux sur le paysage comme *Taskscape*.

Dans ce contexte-là, le corpus que l'on va étudier n'est évidemment pas principalement artistique, ni philosophique, mais plutôt des documents juridiques, économiques, techniques, politiques. C'est ce que fait, par exemple, pour l'Italie, un historien italien, Pietro Camporesi, dans un ouvrage publié en français sous le titre. « Les belles contrées », qui va analyser la manière dont, au XVI^e siècle, des médecins, des ingénieurs, vont être amenés à observer le territoire, le mesurer, l'analyser, pour proposer des projets d'aménagement. La question fondamentale, à propos du paysage, qui va être reprise et développée longuement par Jackson c'est : comment l'espace est organisé par la communauté ? C'est une question fondamentalement politique.



Cela se traduit aussi par des aspects tout à fait sensibles et visibles. On parlait d'écriture sur le sol, on pourrait prolonger une formule très célèbre d'un historien de l'architecture italien, Vittorio Gregotti, qui définit le territoire comme la rencontre d'une géométrie et d'une géographie.

Cela nous conduit vers une autre histoire du paysage, une autre généalogie du paysage, qui va modifier la chronologie et la géographie de ce que l'on appelle paysage, puisqu'on peut considérer qu'il y a paysage dès qu'il y a activité humaine de transformation, ou de production, des sols. Dès qu'il y a habitation tout simplement. C'est aussi une histoire de longue durée, une histoire mondiale. Il y a là la possibilité de recherches différentes.

« La relation entre l'homme et son environnement est, d'une certaine manière, semblable à celle qui existe entre l'artiste et le matériau qu'il a choisi pour être son moyen d'expression. Cette relation admet un nombre infini de variations ; l'attitude du graveur sur bois, qui considère la texture et le grain de son support comme faisant partie de la beauté de l'œuvre achevée, est différente de celle de celui qui modèle l'argile, qui crée quelque chose de presque entièrement nouveau ; et différente de celle du sculpteur qui utilise la pierre. D'une façon analogue, un groupe d'hommes va s'arranger pour créer son habitat en transformant radicalement son environnement naturel, tandis qu'un autre va le modifier de façon tout à fait superficielle, alors qu'un troisième va chercher à perfectionner les traits qui existent déjà. Les paysages humains du Midwest en Amérique, des Indiens Pueblo, et du Japon, sont des illustrations de ces trois attitudes. Mais il y en a une infinité d'autres, et l'une des tâches de la géographie humaine est de localiser et de délimiter les espaces dans lesquels prévalent telles ou telles attitudes, différentes vis-à-vis de l'environnement. »

(J.B. Jackson, Human, All Too Human, Geography », Landscape, vol. 2, n° 2, 1952, pp. 5-6.)

Dans le cas de Jackson, il y a une vision qui sera discutée aujourd'hui, voire dépassée, qui est une vision très hylémorphique du paysage, dans le cadre du paysage conçu comme une œuvre d'art, produit par la rencontre d'un matériau et d'une volonté, ou d'une intention. Mais à partir de cette interprétation, Jackson va indiquer, comme vous le voyez dans ce texte, qu'il peut y avoir une grande variation de paysages possibles en fonction de la qualité des matériaux, de leur résistance, et aussi en fonction des projets politiques, des intentions des sociétés qui inscrivent leur volonté sur ces matériaux. Je n'y insiste pas.

III. Les interrogations actuelles (les années 2010 et après)

Je voudrais surtout aborder les questions d'aujourd'hui, ou plutôt les questions qui sont apparues à partir des années 2010 et qui sont encore aujourd'hui les nôtres lorsque nous travaillons du côté de ce qu'on appelle la théorie du paysage. J'ai distingué quatre directions de recherche qui me paraissent très actives et très fructueuses.

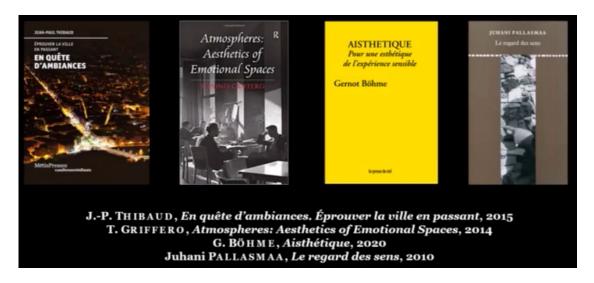
a) Approches « non représentationnelles » du paysage

Je vais commencer par ce que j'appelle les approches « non représentationnelles » du paysage qui se sont développées de façon importante dans les sciences sociales, en géographie en particulier, mais aussi en sociologie, etc. Dans cette perspective théorique, cela veut dire que le paysage n'est pas considéré fondamentalement comme une représentation, comme une image intellectuellement ou culturellement construite, mais qu'il serait fondamentalement d'abord une expérience sensible, affective, émotionnelle. Le paysage serait de l'ordre des affects. Et plus précisément de l'ordre des affects corporels. Le paysage serait une relation corporelle, sensible, émotionnelle avec le monde environnant. Il serait, c'est l'expression qui est utilisée désormais à partir des travaux de ce sociologue allemand Harmut Rosa, le paysage serait la « résonance » du monde en nous.

Fondamentalement, ces approches non représentationnelles mettent en avant la question des engagements physiques, sensibles, des sujets dans le monde. Ce sont ces engagements qui font le paysage et, plus précisément, qui sont le paysage. Ce qui veut dire que le paysage ne serait pas un objet, ni à contempler, ni à transformer, mais plutôt une rencontre, un évènement, une expérience. Et cette expérience n'est pas visuelle, nécessairement, ni principalement. Bien entendu on ne va pas annuler le rôle de la vue

dans ces approches, mais on va la relativiser et refuser d'en faire l'élément central et unique de l'expérience paysagère. Le paysage n'est pas un spectacle visuel essentiellement, c'est une expérience polysensorielle, ouverte à tous les sens physiques. On utilise très souvent désormais l'expression « expérience haptique », plutôt qu'optique. Une expérience du contact sensible avec le monde plutôt qu'une vue à distance, plutôt qu'une vue désengagée. Le paysage est au plus proche du frémissement de notre contact avec le monde.

La conséquence immédiate, et importante, de cette conception c'est que les relations paysagères que nous entretenons avec le monde, avec l'espace, ont une signification qui n'est pas nécessairement symbolique. Si le paysage nous transmet quelque chose, cette signification ne passe pas par une image, une représentation ou un langage, quel qu'il soit. Elle est incarnée dans une sensibilité et, plus précisément encore, dans une émotion, au sens fort de ce terme : ce qui met en mouvement. Cela ne passe pas par un mot, mais par un mouvement. Ce qui veut dire que nous pouvons apprendre quelque chose sur le monde et sur nous-même sans nécessairement parvenir à objectiver ce savoir, et sans même d'ailleurs avoir besoin de l'objectiver, sans faire du monde un objet. Le paysage, comme je le disais, dans cette perspective, n'est pas un objet, et encore moins un objet spectaculaire. Et c'est en cela qu'il est présenté et vécu comme une « atmosphère », une ambiance, un milieu qui enveloppe, qui traverse le corps, dans lequel le corps baigne, auquel il participe et qui le met dans une certaine disposition affective, un certain état d'esprit ou état du corps.



J'ai rassemblé quelques ouvrages qui me semblent importants dans cette perspective et qui traversent, d'une certaine manière, la question du paysage avec des outils différents. Jean-Paul Thibaud a dirigé le centre de recherche à Grenoble qui s'appelle le Cresson³ et qui a joué un rôle important dans cette histoire. Du côté philosophique, deux philosophes importants, en Italie et en Allemagne, ont porté cette notion d'atmosphère et d'ambiance, jusqu'à un renouvellement de la question esthétique : Gernot Böhme, d'une part, dont on a traduit récemment un des ouvrages, mais dont l'ouvrage le plus important pour ce qui nous concerne n'est pas encore traduit en français, excepté le premier chapitre ; Tonino Griffero, un autre auteur de référence peu traduit en langue française malheureusement. Et puis le livre d'un architecte finlandais, Juhani Pallasmaa, « Le regard des sens » qui valorise la dimension tactile, voire gustative, de la relation

³ Centre de recherches sur l'espace sonore et l'environnement urbain https://aau.archi.fr/cresson/

aux bâtiments puisqu'il commence son ouvrage en indiquant qu'il ne peut pas rentrer dans un bâtiment sans y mettre le contact avec la langue dans un premier temps, avec cette affirmation, cette revendication, de l'importance du contact physique, sensible, tactile avec le bâtiment. Il a quelque chose d'important à nous dire sur l'architecture de ce point de vue-là.

Sur le plan du paysage, cela revient à dire que l'espace du paysage n'est pas un espace objectif, que ce n'est pas non plus un espace principalement optique, régi par les lois de la perspective. On parlera plus volontiers à cet égard de spatialité plutôt que d'espace, et de spatialité en relation aux expériences corporelles, pratiques, émotives du sujet humain. C'est une direction de recherche importante autour de ce qu'on pourrait appeler « l'émotionnalité » du paysage.

b) La problématique de la « transition »



Je résume la deuxième grande direction de recherche sous le vocable de « transition ». C'est un terme générique qui recouvre en fait toute une série de questions convergentes, j'en donne quelques-unes : évidemment, la question de l'énergie, des ressources énergétiques et de l'épuisement des énergies fossiles, et bien évidemment du renouvellement des énergies, des énergies de substitution, avec ce que cela a comme impact sur la question des paysages et des environnements ; c'est aussi la question, on a commencé comme ça, des changements climatiques, et de l'impact paysager des changements climatiques ; et c'est aussi, de façon plus générale, la question de l'Anthropocène.

Ce sont des problématiques apparemment différentes mais qui en fait convergent, s'agissant de la question du paysage, sur deux choses. D'une part l'interrogation à propos de, voire la remise en cause d'un système de production social qui est basé, depuis au moins le XVIII^e siècle, comme vous savez, sur l'exploitation des ressources naturelles au sens large du terme, des ressources fossiles. Bref, une économie carbonée qui produit des paysages carbonés, pourrait-on dire. Il faudrait élargir la chose, je vais y venir dans un instant, avec toutes les conséquences économiques, sociales, culturelles mais aussi spatiales que cela peut contenir. Et, d'autre part, ce qui est en jeu c'est aussi une conception philosophique, voire métaphysique, des relations entre les êtres humains et la nature. Une conception philosophique qu'on pourrait dire

productiviste, ou prométhéenne, qui repose sur un dualisme, c'est-à-dire une séparation de l'homme et de la nature, avec cette idée que les humains exploitent et transforment une nature qui est essentiellement envisagée comme un espace matériel, une mine de matériaux, la nature étant finalement réduite à la matière. C'est une conception philosophique qu'on appelle désormais l'extractivisme.

Il y a un double épuisement aujourd'hui : l'épuisement objectif des ressources naturelles, on le sait ; et l'épuisement - le point est aujourd'hui en discussion - de cette perspective philosophique dualiste. Et on observe depuis quelques années l'émergence, d'abord dans le champ des sciences de la terre, mais cela a pris maintenant la valeur d'un thème philosophique ou théorique plus général et transversal, du terme d'Anthropocène, thèse avancée en 2002 par Paul Crutzen selon laquelle les sociétés humaines sont devenues par leur action une force géologique à part entière, au sens où cette action humaine a modifié de manière massive, durable, et peut-être irréversible, l'écosystème Terre. A cette thèse de l'Anthropocène on a rajouté ensuite l'hypothèse Gaïa qui nous dit que le système Terre réagit, j'y reviendrai. Cela se traduit par une modification du climat, par une élévation du niveau moyen des températures, en liaison avec le rejet des gaz à effet de serre, etc. Je n'y insiste pas, c'est largement présenté dans ces deux ouvrages de référence qui ont marqué, lorsqu'ils ont été publiés : le livre de Bonneuil et Fressoz, « L'évènement Anthropocène », et plus récemment cet ouvrage dirigé par Catherine Larrère et Rémi Beau qui s'intitule « Penser l'Anthropocène ».



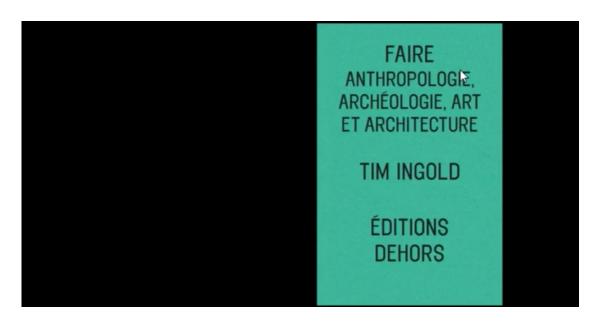
Du point de vue de la théorie du paysage, l'irruption de cette perspective de l'Anthropocène a deux conséquences: la première conséquence c'est une prise de conscience généralisée, dans le public, de l'impact des activités humaines, y compris dans le public des professionnels, ce qui pose une question – il faudrait s'y arrêter mais on n'a pas le temps – sur la conception que l'on peut se faire de ce qu'est un projet; la deuxième conséquence, c'est l'ouverture, pour ce qui concerne la théorie du paysage, de la perspective d'un dépassement du dualisme homme/nature, proposant une réarticulation homme/nature ou plutôt homme/Terre. Quelques ouvrages se sont faits les promoteurs de cette perspective et ont une importance considérable du point de vue de la théorie du paysage aujourd'hui: l'ouvrage de Baird Callicott sur l'éthique de l'environnement; les travaux bien connus de Bruno Latour qui ont aujourd'hui une valeur quasiment paradigmatique; et cette réunion de textes d'un historien américain extrêmement important, un des fondateurs de ce qu'on appelle l'histoire

environnementale, William Cronon, qui, dans un ouvrage dont je ne sais pas s'il est traduit en français, mais qui a eu une importance tout à fait considérable il y a une trentaine d'années et qui, à propos du marché de la viande à Chicago, avait montré de façon très complexe comment les transformations des systèmes économiques et des systèmes d'élevage étaient en relation avec les transformations environnementales aux États-Unis. Ces ouvrages importants nous conduisent à réfléchir aujourd'hui sur la modification des formes de l'action vis-à-vis du paysage et à avoir une réflexion sur les régimes de production.

De la même manière qu'il y a eu les paysages carbonés, les paysages produits par le charbon, par le pétrole et par le gaz, les pétro-paysages qui sont très massifs aujourd'hui, il s'agirait aujourd'hui de penser les paysages de l'après-pétrole – c'est ce que propose ce groupe d'action et de réflexion. Pourquoi pas penser des aéro-paysages ou des hydro-paysages, etc.



Mais il s'agirait aussi de réfléchir sur ce qu'est agir, en tant que tel, sur la conception même de l'action. Et notamment réévaluer – je reviens sur cette question du projet que j'évoquais tout à l'heure – la question de l'action comme production, cette conception selon laquelle agir c'est essentiellement produire, transformer un matériau informe ou déjà plus ou moins travaillé, ce n'est pas important, à partir d'une idée qui viendrait donner une forme à cet objet et le réaliser. On voit tout de suite l'importance de cette réflexion pour la redéfinition, aujourd'hui, de ce qu'est un projet d'aménagement. Beaucoup d'auteurs se sont emparés de ce thème, et parmi eux, évidemment, Tim Ingold auquel je reviens, et notamment dans ce livre très important à mes yeux intitulé « Faire », dans lequel Ingold soutient l'idée que faire c'est précisément ne pas considérer la matière comme inerte, ne pas considérer le paysage comme une table rase, c'est au contraire reconnaître les mouvements et les dynamiques à l'œuvre dans la matière même du paysage. Bref, c'est se rendre attentif aux dynamiques internes du matériau, c'est entrer en dialogue comme on dit, ou en conversation comme disent les paysagistes avec ces dynamiques, dans une perspective de ce qu'on pourrait appeler la co-construction, ou la co-fabrication avec la matière. Et, de ce point de vue-là, il n'est pas impossible de prendre comme modèle du faire – et c'est une proposition que je défends volontiers – le « jardinage ».



Le jardinage, non pas comme activité réduite au jardin au sens usuel du terme, mais le jardinage comme mode d'action, comme mode de pensée vis-à-vis de la matière en général. Le « jardinage », c'est-à-dire une activité qui implique du soin, de l'entretien, de l'action indirecte, de la constance, du retour, et comme vous le savez, il est tout à fait possible aussi de jardiner ses pensées. Bref, le jardinage comme modèle possible de formes d'action différentes vis-à-vis de la nature et de la Terre, qui reconnaît au fond une certaine forme de dynamisme à la matière.

c) Le paysage animé

Ce qui nous conduit à une troisième direction de recherche extrêmement vivante en ce moment, c'est le cas de le dire, extrêmement développée, cette idée du paysage comme animé, au sens de plein d'animation, plein d'animaux, plein d'êtres vivants.



Il y a beaucoup de travaux, comme vous savez, aujourd'hui, dans le domaine de la philosophie, des sciences naturelles, de l'anthropologie, beaucoup de livres qui sont devenus des livres de référence. C'est vraiment une sorte d'actualité éditoriale considérable. Quand on va dans les librairies, ce sont ces livres-là qui sont mis en avant.

Des auteurs de référence donc, Baptiste Morizot, Emanuele Coccia, Eduardo Kohn, Val Plumwood, il y en a beaucoup d'autres, qui d'une certaine manière vont toujours s'inscrire dans le dépassement, la remise en cause du dualisme considéré comme dualisme moderne, cartésien, entre l'homme et la nature, et qui vont vouloir défendre l'idée selon laquelle la nature et les paysages sont des milieux vivants, des milieux animés, et non pas de simples espaces matériels. Bref, qu'il faudrait reconnaitre dans les paysages la présence désordonnée - ça c'est un élément important le désordre d'une multitude de mouvements vitaux, c'est-à-dire d'une multitude d'intentionnalités non humaines et de significations non humaines. Ce qui conduit à ce qu'on pourrait appeler une réévaluation de l'animisme en anthropologie. On est dans cette époque, idée défendue d'ailleurs aussi bien par Morizot que par Plumwood, voire par Descola, d'une revalorisation d'une approche animiste de la réalité. Je rappelle que depuis au moins la fin du XVIII^e siècle, et en particulier au XIX^e siècle – il suffit de reprendre les textes importants d'Auguste Comte dans le cours de philosophie positive – l'animisme, cette idée selon laquelle les choses et les êtres non humains seraient dotés d'une âme, donc d'une vie intérieure, est une idée qui a été refusée par la modernité comme étant non rationnelle et anthropomorphique.



Il s'agirait donc aujourd'hui de remettre au premier plan cette approche animiste renouvelée de la réalité naturelle, et paysagère en particulier, ce qui est défendu par exemple par quelqu'un comme David Abram dans un ouvrage extrêmement intéressant, intitulé « Comment la terre s'est tue », en français, la traduction est mauvaise, mais c'est pas grave, c'est un ouvrage vraiment important. Avec cette idée, j'y insiste : il existe des intentionnalités et des interactions, et des significations non symboliques chez les animaux et chez les plantes. Ces êtres vivants communiquent entre eux, communiquent avec les humains, sur un mode non symbolique, sans passer par un langage au sens symbolique du terme. Les humains eux-mêmes sont pris dans ces réseaux de communication non symboliques et ils y participent. Toute petite citation d'Edouardo Kohn dans un entretien qu'il avait publié : « Les humains pensent, les singes pensent et, de fait, tous les êtres vivants, y compris les arbres qui composent la forêt, pensent. » On comprend que les philosophes d'origine cartésienne ont beaucoup de mal avec ce type de propositions, une compréhension très étendue de ce qu'est la faculté de penser,

comme si, au fond, il y avait une sémiotique généralisée : tous les êtres vivants et, à la fois, les humains sont porteurs et interprètes de significations. La conséquence que vous pouvez imaginer pour le projet de paysage en particulier c'est que tout acte de transformation paysagère est lui-même pris à l'intérieur d'un vaste réseau de signes et d'intentionnalités dont il doit tenir compte, intentionnalités végétales, animales et bien entendu aussi humaines. Il y a cette idée de la participation, si je puis dire, qui est tout à fait présente.

d) La question des biens communs et du commun



Et enfin, une quatrième direction de recherche tout à fait importante, pas forcément articulée aux précédentes, alors que les 2 et 3 (b et c) sont très proches l'une de l'autre, c'est la question des biens communs et du commun, avec là encore, et en particulier en France, un grand nombre de publications de référence. Je rappelle qu'il faut distinguer « biens communs » et « commun », je vais y venir. La problématique des biens communs s'est développée et continue de se développer en relation avec les recherches actuelles sur les nouvelles formes d'action et de liens politiques en dehors de l'état et du marché. Il s'agit fondamentalement de se placer dans la recherche d'une horizontalité qui s'opposerait à la notion de représentation politique. Le « commun » de manière générale serait défini comme une forme d'organisation collective qui est plutôt de l'ordre de l'autogouvernement, de l'auto-organisation et de l'autogestion.

Dans un premier temps, autour des travaux d'Elinor Ostrom, cette problématique s'est développée dans le cadre d'une volonté de définir les règles d'usage des ressources communes, ce qu'on va appeler justement les biens communs, afin d'en assurer l'emploi équitable et la durabilité. Et qu'est-ce qu'un bien commun de ce point de vue-là? Ce n'est pas simplement la ressource, c'est important de le signaler, c'est l'association d'une ressource, par exemple l'eau, et d'une part une règle de droit, qui n'est pas forcément écrite, et d'autre part un système de gouvernement, ou de gouvernance, et de contrôle. Le bien commun c'est cet ensemble-là.

Cette interrogation sur les biens communs converge avec celle sur les paysages sur deux aspects. D'une part, et je m'appuierai ici sur les travaux d'une commission dirigée par un constitutionnaliste italien qui s'appelait Rodotà, des travaux extrêmement importants dans les années 2010, sous le gouvernement de Berlusconi, ce qui veut dire que ça a échoué en fait, pour essayer d'une part de définir ou redéfinir les biens communs et surtout de faire entrer la catégorie du paysage dans la définition des biens communs dans la constitution italienne. En gros, faire entrer les éléments paysagers

comme les fleuves, les torrents, les éléments naturels, mais pas que, aussi les éléments archéologiques, culturels, patrimoniaux, à l'intérieur de la catégorie des biens communs. Je veux insister sur une certaine lecture qui en a été faite par d'autre constitutionnalistes italiens ou philosophes du droit comme Alberto Carelli qui a été très proche du pouvoir municipal à Naples au moment où la ville a récupéré la gestion communale de l'eau, l'a fait sortir de la gestion privée. Alberto Carelli, par exemple dans le dictionnaire des biens communs dont vous avez la couverture, dit ceci : « Les biens communs regroupent les choses qui sont indispensables à la jouissance des droits fondamentaux ainsi qu'au libre développement de la personne, et ils doivent être également préservés dans l'intérêt des générations futures », mais je m'intéresse surtout aux deux premières propositions.

Si nous faisons entrer le paysage dans la catégorie des biens communs, ça veut dire que nous contribuons à faire reconnaître que le paysage est une des conditions, pas la seule bien entendu, de l'exercice des droits fondamentaux de la personne humaine, au sens juridique du terme, et du développement personnel. Il s'agit donc de faire reconnaître la dimension éthique et politique du paysage et c'est un principe d'action vis-à-vis des paysages. Ce qui veut dire encore une fois, et ça a des conséquences concrètes assez importantes, y compris dès qu'on entre dans une question d'aménagement, le paysage ce n'est pas une simple vue sur un territoire depuis un belvédère, ce n'est pas simplement un décor pittoresque, ce n'est pas simplement le paysage marchandisé, pas simplement le paysage aménagé par l'état, il faut plutôt le concevoir précisément comme milieu de vie, comme espace habité au sens que j'évoquais tout à l'heure, vécu au quotidien par une communauté humaine. Dire encore que le paysage est un espace politique, qui correspond bien entendu à une organisation juridique.

Ce qui veut dire encore que, lorsqu'il s'agit de transformer un paysage, la raison esthétique au sens restreint du terme n'est pas forcément la meilleure, ni la plus riche. Il s'agit bien de trouver de nouveaux critères pour évaluer les paysages, qu'ils soient existants ou projetés, et que pour cela il est nécessaire d'abandonner les points de vue du spectateur, en tout cas de le tenir à distance, et de poser des questions du genre : comment ce paysage vécu ou représenté répond-il ou non à des besoins humains, qui sont d'abord des besoins sociaux ? Ou encore, quelles possibilités ce paysage offrirait-il pour vivre, pour la liberté de la personne dans tous ses aspects, pour établir des relations sensées avec les autres humains et aussi avec les autres être vivants ? Qu'est-ce que ce paysage apporterait pour la réalisation personnelle ou le changement social ? Ce sont des questions qui peuvent paraître un peu lourdes mais qui, en même temps, sont présentes de façon essentielle dès qu'il s'agit de transformer un paysage ou, en tout cas, dès qu'il s'agit de l'évaluer pour y vivre.

Si on l'envisage dans la perspective des biens communs, le paysage correspond donc à un enjeu sur le bien-vivre des communautés humaines, au sens développé par les théoriciens latino-américains. Il conduit à une interrogation sur les valeurs qui peuvent fonder ce bien-vivre.

A la suite des travaux d'Elinor Ostrom, on retrouve également chez Benjamin Coriat par exemple, et ses collègues, le fait que la question des biens communs ne renvoie pas seulement à la question de l'existence ou pas d'une ressource mais, j'y insiste, renvoie surtout à une réflexion sur le statut juridique de cette ressource, et sur le régime de gouvernementalité, comme je disais tout à l'heure, auquel cette ressource donne lieu, et auquel cette ressource est attachée. Et donc, ils nous conduisent à envisager la question du paysage, par exemple, du point de vue de la propriété, ou du statut de la propriété. Je ne vais pas entrer longuement dans cette question, mais faire du paysage un bien commun, c'est d'une certaine manière relativiser, peut-être même

remettre en cause à son propos, une certaine lecture de la conception de la propriété telle qu'elle est définie par exemple en France par l'article 544 du Code civil, qui développe une conception de la propriété exclusive. Ca peut nous conduire vers une interrogation de la fonction sociale de la propriété et vers une réflexion sur l'importance dans le paysage de la relation entre les droits de propriété et les droits d'usage, je vous ici aux travaux de Sarah Vanuxem⁴ par exemple. La problématique des communs, s'agissant du paysage, traduit une volonté de remettre en cause ou en tout cas de relativiser el paradigme dominant du droit de propriété exclusive au profit d'une valorisation de la notion de droit d'usage et, plus précisément, d'usage en commun. Les travaux d'Olstrom ont pu montrer que la propriété individuelle exclusive n'est pas forcément le meilleur dispositif pour garantir un usage équitable et durable des ressources communes, comme l'eau ou la terre par exemple. Il est intéressant d'observer qu'Olstrom va prendre des exemples de gestion des eaux, de gestion hydraulique, en Espagne, qui sont justement les exemples qui avaient été étudiés par la géographie française classique avec les mêmes objectifs. Cela désigne en tout cas qu'un des enjeux fondamentaux dans cette perspective des biens communs de la question du paysage c'est la question du foncier, de sa propriété et de sa maîtrise.

Il y a un deuxième aspect que je vais évoquer rapidement et on va passer de la notion de biens communs, au pluriel, à la notion de commun, au singulier. J'évoquais la question de la structure de gouvernance, la question de la distribution des droits, les droits d'accès et d'usage à la ressource au sein des collectifs. Mais cette structure de gouvernance est à concevoir, non pas en verticalité, comme une structure hiérarchique. Elle correspond plutôt à un ensemble d'actions et de délibérations collectives définies en horizontalité. La notion de commun, si on la prend comme un terme singulier, va donc impliquer la mise en œuvre de principes politiques tels que la coopération, l'association, l'auto-organisation. C'est véritablement cette notion d'auto-organisation et d'auto-gouvernement qui, en tant qu'activité, devient instituante de la communauté. C'est le point qui parait important, qui est défendu notamment par Dardot et Laval dans cet ouvrage intitulé « Commun » qui a eu un certain retentissement, je les cite page 23 : « Le commun désigne le fait que des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action. » Il y a cette dimension d'auto-institution de l'action collective. Le paysage, dans ce cadre-là, serait un faire en commun avant tout. Et il se définirait comme étant la somme des actions collectives, des délibérations et aussi des obligations collectives auxquelles il donne lieu. Plusieurs exemples peuvent être appelés comme références : les jardins partagés ou collectifs, qui peuvent être envisagés comme des lieux où s'exerce le commun et, bien entendu, ces expériences qui ont été appelées les Zones à défendre qui répondent précisément à cette conception de commun comme lien coopératif qui se tisse dans le partage d'un lieu.

Ce qui est frappant à mes yeux, c'est de voir comment l'ensemble de ces analyses sur le commun, convergent avec les définitions du paysage vernaculaire qui étaient avancées jadis par John Brinckerhoff Jackson ou bien avec les conceptions du paysage habité qu'on trouve chez Tim Ingold qui, l'un et l'autre, définissent précisément le paysage comme un tissage, un tissage d'actions, d'histoires, qui vont instituer le paysage. Ce qui, vous le comprendrez, conduit à une interrogation sur le statut de l'expert, qu'il soit architecte, paysagiste, ingénieur, urbaniste, concepteur professionnel justement, lorsqu'il est extérieur au milieu sur lequel il intervient.

⁴ Sarah Vanuxem, *La propriété de la terre*, Éditions wildproject, 2018, 103 p.

Mais, par ailleurs, cette interrogation sur les communs permet de réactiver une autre généalogie du paysage qui n'est pas celle de l'histoire de l'art, qui est encore trop souvent la conception principale, y compris chez les écologistes ou ceux qui font de l'écologie politique, qui ne voient pas qu'il y a effectivement une autre généalogie du paysage qui est développée, par exemple, par l'historien que j'évoquais tout à l'heure, Kenneth Olwig, qui montrait que le paysage ce n'est pas d'abord un territoire, fondamentalement, mais c'est une manière de s'organiser en société en fonction d'un droit collectif qui s'exerce sur un sol. Olwig montre ça de façon extrêmement précise à propos de l'Europe du Nord, au Moyen Âge et jusqu'au XVIIIe siècle, avant, et à l'extérieur du mouvement de création et de développement des états nation. Il montre bien comment – et le basculement c'est le XVIII^e siècle – on est passé d'une pratique, ou d'une histoire du paysage comme espace de vie d'une communauté locale, à une conception scénographique et théâtrale du paysage qui est au fond le paysage de l'état, et de l'état centralisateur. Mais ces paysages comme espaces communs, ces paysages « commons », ils subsistent. Et Olwig et Jackson montrent qu'il est possible d'envisager les paysages, et les relations avec les paysages, d'une façon très différente de celles qui sont mises en œuvre dans les pratiques touristiques et aménagistes. Il s'agit alors de prendre en compte les pratiques habitantes, les « habitus » des lieux, les coutumes des lieux, plutôt que les « esprits des lieux ». La réflexion sur les communs, si on la réarticule à une approche qui serait plus historique, ce qui n'est pas le cas en fait, ni chez Coriat, ni chez les autres, permettrait d'envisager le paysage non pas comme un espace scénique ou scénographique, mais précisément comme un milieu de vie collectif qui se donne à lui-même ses propres règles, qu'il s'agit d'entretenir, de cultiver, précisément comme on le fait d'un jardin.

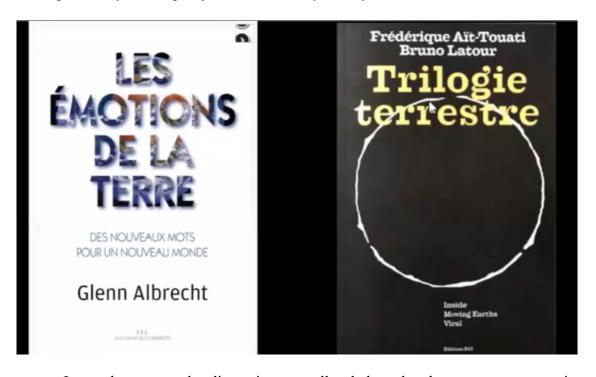
A cela, on pourrait ajouter une réflexion supplémentaire. A partir d'une notion qui est finalement encore peu travaillée qui est la notion de « chose commune » - en droit français, les choses communes sont les choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous : la lumière, l'air. Certaines choses sont inappropriables en principe. Elles ne sont pas à la totale disposition des sociétés humaines, ni même peut-être maîtrisables par elles. On pourrait considérer que, au moins par certains de ses aspects, le paysage fait partie de ces choses qui ne peuvent pas être totalement appropriées par les humains, pensons à la notion d'horizon, de lointains, d'ailleurs. En ce sens, le paysage ne peut pas être confondu avec le territoire et des pratiques d'appropriation. Il y aurait toujours une échappée. Et on peut considérer, à ce moment-là, mais le travail reste à faire, que le paysage fait partie de ce que l'on appelait jadis les choses communes. Quelqu'un a travaillé là-dessus, très peu, il y a fait allusion, c'est Giorgio Agamben dans un ouvrage intitulé « L'usage des corps », en 2015, quelques pages sur le paysage et sur l'usage, dans lequel il indique bien en quoi le paysage échappe à l'appropriation quelle qu'elle soit.

Histoire d'une notion. On connaissait le concept des « communs » développé par la politiste Elinor Ostrom : les membres d'une communauté décident collectivement des règles d'usage pour partager et prendre soin de ressources positives ou désirables, qu'elles soient matérielles, comme les poissons d'un lac, ou immatérielles, comme les logiciels libres ou Wikipédia.

Voilà qu'émerge depuis quelques années leur face sombre, celle des « communs négatifs », ces résidus et vestiges de deux cents ans de croissance industrielle, dont il va bien falloir se soucier – et pour longtemps –, sans que personne n'ait très envie de s'en charger.

La notion de « communs négatifs » est récente et encore en construction. Elle apparaît pour la première fois en 2001 dans les travaux des sociologues allemandes Maria Mies et Veronika Bennholdt-Thomsen. Dans un article intitulé « Defending, Reclaiming and Reinventing the Commons » (Revue canadienne d'études du développement, 2001), elles s'intéressent au sort réservé aux déchets organiques, et rappellent que ce que l'on considère comme un déchet aujourd'hui était perçu dans les sociétés préindustrielles comme une simple étape du cycle de la reproduction de la vie. Les communautés assuraient elles-mêmes l'élimination de ce « commun négatif » en le valorisant. Avec la disparition des espaces et liens communautaires, ces déchets sont désormais perçus comme des résidus, dont la gestion est déléguée à des entreprises ayant elles-mêmes un intérêt à voir s'accroître leur production afin d'assurer leur rentabilité.

Avant de finir, je voudrais mentionner une chose, à propos des communs, c'est un article que j'ai lu récemment dans le Monde du 7 décembre 2022, que je trouve extrêmement intéressant, à partir des travaux notamment faits par quelques philosophes dont un, français, qui s'appelle Alexandre Monnin, sur la notion des « communs négatifs », cette idée qu'il y a un héritage des révolutions industrielles dont il va falloir s'occuper. Je n'y insiste pas, je me contente d'y renvoyer.



Je conclue, ce sont les dimensions actuelles de la recherche en paysage, on voit qu'elles touchent à beaucoup d'aspects : la dimension psychologique, la dimension écologique, la dimension anthropologique, politique et philosophique, et cela traverse énormément des champs contemporains de la réflexion. Et c'est pour cette raison qu'il

me semble fondamental de réintroduire les problématiques paysagères dans la réflexion générale, dans le débat contemporain autour de la notion d'écologie politique, comme je l'indiquais au début de mon propos.

Et je termine simplement par deux ouvrages que je trouve vraiment intéressants, deux types de réflexions intéressantes, le livre de Frédérique Aït-Touati et Bruno Latour, l'avant-dernier qu'il ait publié, Bruno Latour, « Trilogie terrestre », je vous y renvoie parce que c'est en fait la version écrite des représentations théâtrales qui ont été mises en place par Frédérique Aït-Touati ces dernières années pour présenter ce qu'on appelle l'hypothèse Gaïa. Mais ce que je trouve intéressant c'est la réflexion préliminaire de Frédérique Aït-Touati sur la nécessité du théâtre, le rôle du théâtre aujourd'hui dans la mise en place, la mise en œuvre de catégories nouvelles, de concepts nouveaux, nous permettant de donner un sens aux situations catastrophiques dont j'ai fait l'inventaire au début de mon propos. Parce que la question aujourd'hui, c'est celle de comment nous pouvons configurer ce que nous vivons ? Quelles sont les catégories, les systèmes de représentation, les concepts justement, dont nous avons besoin pour agir ? Quel contenu donnons-nous par exemple au concept de paysage? Quelle forme de représentation allons-nous donner à ce concept ? Il y a dans la réflexion sur le théâtre comme outil, de la même manière qu'il pourrait y avoir, il y en a, des propositions qui vont du côté de ce que certains muséographes appellent aujourd'hui l'expo-graphie, une manière d'écrire non pas des livres mais sous la forme d'expositions, des moyens permettant de construire les concepts dont nous avions besoin pour donner du sens à ce que nous vivons et pour orienter l'action. C'est précisément par ailleurs ce que propose ce philosophe australien Glenn Albrecht qui a une grande importance, au moins pour un terme, c'est un grand inventeur de mots, « Les émotions de la terre, des nouveaux mots pour un nouveau monde », ce sont des dizaines de nouveaux mots qu'il propose.

De nouveaux mots pour dire et penser la Terre aujourd'hui ? - « Gaïa » - « Zone critique » - « Solastalgie » - « Symbiocène » - « Chthulucène » - « Écoumène »

Des nouveaux mots ont été proposés par divers auteurs : « Gaïa », « Zone critique », ça c'est plutôt Bruno Latour, « Solastalgie » c'est Glenn Albrecht, j'y viens dans un instant. « Symbiocène », « Chtulucène », c'est Donna Haraway. Voilà, il y a des termes et des textes extrêmement intéressant de Donna Haraway autour de cette notion qui renvoie d'une certaine manière à la revisitation de l'animisme que j'évoquais tout à l'heure. Et « Écoumène », dans une perspective plus géographique par Augustin Berque.